



Autoévaluations et pratiques des opérateurs externes en France

Michel LEVASSEUR

Vice-Président et Président par intérim du Cné
Professeur à l'université Lille 2 - Droit et Santé

Jean-Loup JOLIVET

Délégué Général du Cné
Professeur à l'Université René Descartes - Paris 5

Comité national d'évaluation

Michel Levasseur - Jean-Loup Jolivet - Cné



Le Cné : aujourd'hui

- Autorité indépendante
- Créée par la loi de 1984
- Mission :
évaluation institutionnelle



Le Cné : aujourd'hui

- 27 membres dont 3 étrangers
- 100 à 150 / an experts externes
- Une équipe de 15 chargés de mission entourés de 10 collaborateurs dirigée par un Délégué Général et son adjointe



Le Cné en mouvement

Le Cné fait évoluer ses méthodes et ses pratiques parce qu'il veut contribuer à relever les exigences nouvelles apparues :

- en premier lieu, au niveau européen,
- et au niveau mondial.



Le contexte international de la refondation de l'approche du Cné

Michel Levasseur - Jean-Loup Jolivet - Cné



Le Cné et l'Europe

L'ENQA ?

- Le réseau ENQA a été créé en 2000 sur la base d'une recommandation (98/561/EC) du Conseil de l'Union européenne.
- Il s'est transformé en novembre 2004 en **association ouverte aux agences des pays signataires de la déclaration de Bologne.**



Le Cné et l'Europe

- Le communiqué de Berlin assigne deux mandats précis à l'ENQA
 - faire des propositions pour le développement d'un **ensemble de standards**, procédures et guides de procédure partagés
 - faire des propositions pour la mise en place de procédures externes d'**assurance de la qualité pour les agences** d'évaluation et d'accréditation.



Le Cné et l'ENQA : objectif 1

- Les références utilisées par le **Cné** dans ses évaluations institutionnelles sont compatibles avec cette approche.
- Elles constituent une déclinaison adaptée aux spécificités des établissements d'enseignement supérieur français.



Le Cné et l'ENQA : objectif 2

L'assurance de la qualité des agences d'évaluation

Les évaluateurs doivent être en mesure de rendre des comptes sur leurs objectifs, méthodes et procédures.



Le Cné et l'ENQA : objectif 2

Le Cné soutient la position suivante :

- Le groupe quadripartite (EUA, EURASHE, ESIB, ENQA) constitue un "**European Quality Assurance Committee**"
- Dont le rôle serait de choisir les experts externes dans la procédure d'évaluation cyclique des agences.



La refondation de l'approche du Cné

Michel Levasseur - Jean-Loup Jolivet - Cné



Les perspectives de l'évaluation

Colloque organisé par le Cné à Dijon en juin 2004
"De Berlin à Bergen, nouveaux enjeux de
l'évaluation".

(actes disponibles sur le web du Cné)

- L'évaluation des universités par le Cné s'inscrit dans une double perspective



Les perspectives de l'évaluation

- Au niveau national, comme la **contrepartie de l'autonomie** des établissements ;
- Au niveau européen, comme le support d'une construction de l'espace européen fondée sur la **reconnaissance mutuelle des établissements**, dans les domaines de la formation et de la recherche.



Les buts de l'évaluation par le Cné

- ❑ Le moyen **d'attester de la qualité**.
- ❑ Un **levier pour l'amélioration** de cette qualité.
- ❑ **Tous** les établissements ont besoin d'évaluation.



Le Cné et l'autoévaluation

- Le rapport d'évaluation interne produit au terme de l'exercice est un document essentiel pour le Cné.
- Il est essentiel que l'étape d'autoévaluation soit un exercice bien mené selon les modalités du **livre des références**.



L'autoévaluation bien menée

- Le **livre des références** engage les établissements à s'interroger :
 - sur leurs **pratiques**
 - et sur leurs **résultats**
 - à partir d'un **examen critique**.



L'usage par le Cné de l'autoévaluation

- Une appréciation particulière par le Cné :
 - de la qualité du rapport interne
 - des procédures mises en place
 - des résultats obtenus manifestement par l'établissement.

- Une base essentielle pour :
 - le choix des thèmes d'approfondissement
 - la rédaction de la lettre de mission aux experts externes



Après l'autoévaluation

- Le rapport du Cné sera plus concis.
- Il contiendra :
 - une présentation synthétique de l'établissement
 - une appréciation à partir de l'autoévaluation
 - une analyse approfondie autour des thèmes retenus pour les expertises externes
 - une conclusion contenant une série d'appréciations accompagnées éventuellement de recommandations.



Les objectifs du Cné

- ❑ Attester (en partie ou en totalité) de la qualité de l'autoévaluation pratiquée par l'établissement.
- ❑ Aider l'établissement à travers une série de recommandations ciblées.
- ❑ Informer les tiers sur notre opinion à travers des publications, facilement accessibles et suffisamment récentes.



En conclusion

Le positionnement du Cné est clairement :

l'évaluation institutionnelle des établissements



En conclusion

- Pour atteindre ces objectifs, le Cné :
 - se soumettra aux obligations de transparence et aux exigences de sa propre évaluation par le dispositif européen qui sera mis en œuvre après Bergen
 - veillera à figurer dans le Registre européen des instances d'évaluation et d'accréditation
 - améliorera la diffusion de sa production en particulier en dehors de l'espace francophone



Comité national d'évaluation

43 rue de la Procession

F-75015 Paris

Tel : +33 (0) 1 55 55 62 58 ou 60 97

Fax : +33 (0) 1 55 55 63 94

sgcne@cne-evaluation.fr

<http://www.cne-evaluation.fr>

Michel Levasseur - Jean-Loup Jolivet - Cné